



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,
*en charge de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de la vie associative*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 1454 /MEJ

Le ministre

Papeete, le



à

Madame la directrice des enseignements secondaires
Monsieur le directeur de l'enseignement primaire
Mesdames et Messieurs les directeurs des enseignements privés
Mesdames et Messieurs les inspecteurs des 1^{er} et 2nd degrés
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement et directeurs d'école et CJA
Mesdames et Messieurs les personnels chargés de l'information et de l'orientation
Mesdames et Messieurs les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés privés et publics

Objet : Promouvoir l'EPS et le sport scolaire

Réf. : circulaire de rentrée 2011/2012

La politique éducative que je soutiens met en avant un des principes clés de « l'école pour tous », à savoir l'école citoyenne. Celle qui prend en compte l'individualité et développe l'estime de soi, celle qui préconise un parcours individuel de formation en valorisant l'élève tout en lui permettant d'affirmer son sentiment d'appartenance. L'éducation physique et sportive et le sport scolaire sont des vecteurs incontournables de la réussite éducative. Par cette circulaire je souhaite rappeler toute l'importance que j'accorde à la pratique large et régulière de l'activité physique et sportive à l'école pendant et hors temps scolaire. Une école performante suppose pour chacun d'atteindre son meilleur niveau dans les différentes disciplines d'enseignement, en particulier en éducation physique et sportive. S'aguerrir, se forger le caractère, se dépasser dans l'effort, accepter la défaite et en tirer des leçons pour progresser sont les conditions de la réussite sportive et d'une façon générale de la réussite éducative.

Affirmer les principes ne suffit pas. Il faut aussi créer les conditions pour une mise en œuvre cohérente, innovante et pertinente. C'est dans cette optique qu'il convient de baliser l'année scolaire par des objectifs opérationnels, des repères et des événements en lien étroit avec le plan quadriennal de mise en œuvre de la Charte de l'éducation.

Objectifs opérationnels:

- Respecter scrupuleusement les horaires et les programmes d'EPS;
- Etablir une programmation annuelle équilibrée qui intègre la diversité des activités physiques dans une organisation de l'école répondant aux exigences des programmes d'EPS. A cet effet, les enseignants du premier degré trouveront sur le site eps.dep.pf un fichier numérique spécialement conçu pour les écoles de Polynésie française. Cette programmation est une exigence pour garantir la faisabilité et la richesse des séances d'EPS.

- En classes maternelles, faire apparaître dans la programmation annuelle, des parcours type « course d'orientation », de préférence en extérieur. Cette activité suppose en effet la structuration de l'espace et du temps, l'approche de la lecture, du calcul, la structuration de la langue et l'utilisation d'un vocabulaire précis et commun à tous.
- Promouvoir les activités de pleine nature avec en perspective la protection du milieu dans une démarche active de citoyen responsable (classes de découvertes et classe de mer pour le primaire, raids nature et épreuves multisports pour le secondaire)
- Améliorer la qualité de vie scolaire par une démarche participative au sein de l'association sportive de son établissement ou école ; le projet de l'association sportive est intégré dans le projet d'établissement ou d'école.
- Centrer les efforts sur le bon fonctionnement des sections sportives et renforcer le concept pour l'accession vers le haut niveau dans diverses disciplines sportives.

Evénements et repères :

- Pour le premier degré, la demi-journée pédagogique du 21 OCTOBRE 2011 sera dédiée aux activités physiques et sportives traditionnelles. Elle est organisée au niveau de l'équipe éducative des circonscriptions et des écoles et concerne tous les enseignants des écoles publiques et privées du premier degré. Elle a pour objectif la préparation de la journée « *heiva tuaro* » .
- Cette journée « *heiva tuaro* » sera programmée le 22 MARS 2012 dans la semaine du patrimoine. Elle concernera dans le temps scolaire tous les élèves des écoles, des CJA et des établissements du second degré. Les associations sportives scolaires (USEP, ASSEP, USSP, USCJA), apporteront leur soutien logistique et leurs compétences pour aider à concevoir, conduire et encadrer les activités. Les thèmes transversaux seront nécessairement orientés vers l'éducation à la santé, la citoyenneté active et la responsabilité partagée.
- Les résultats sportifs ou les distinctions accordées à des élèves particulièrement méritant pour leurs progrès ou leurs contributions à la vie associative seront intégrés dans la « journée des excellences » qui concrétise la quatrième orientation du projet éducatif quadriennal visant à « accueillir les élèves dans un contexte scolaire propice à la réussite »
Il revient donc à chaque école et à chaque établissement d'organiser ce temps de mise en valeur des réussites éducatives individuelles.
- Un programme annuel d'animations sportives et culturelles validé par le conseil d'établissement peut accompagner le dispositif de loisirs éducatifs en internat (PLEI).
- Je souhaite enfin voir toutes les écoles du premier degré participer au Brevet Athlétique des Ecoles. Au même titre que les évaluations nationales permettent de mesurer les progrès en français et mathématiques, le BA2E est un moyen pour chaque école de mesurer et, si possible d'améliorer, son indice sportif d'une année sur l'autre.
Dans la logique d'une continuité école-collège, une réflexion doit s'engager pour étendre le concept au niveau du collège et renforcer la pratique de l'athlétisme au sein du sport scolaire.

Le sport scolaire s'inscrit parfaitement dans les composantes de mon ministère car il se caractérise en effet par trois volets d'égale importance : le volet éducatif, le volet sportif et le volet associatif.

Il favorise l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté et contribue à la construction de l'estime de soi, deux axes majeurs de la politique éducative ministérielle. Le respect de soi-même, de l'autre, de la règle, de l'engagement collectif et de la notion d'équipe aident à l'épanouissement et à l'intégration. Parce qu'il fédère les valeurs citoyennes, parce qu'il contribue à une bonne hygiène de vie, parce qu'il véhicule des principes de tolérance et d'engagement, le sport

scolaire doit être encouragé et développé. Il doit concerner le plus grand nombre et impliquer tout spécialement les élèves des îles éloignées.

Le sport scolaire doit entretenir des liens tangibles avec le sport civil, chacun dans son domaine utilisant ses compétences pour atteindre des objectifs éducatifs. Les filières sections sportives sont l'illustration de ce processus allant de la découverte d'un sport à sa pratique assidue. Pour certains, elles sont un moyen d'atteindre l'excellence sportive.

Se sentir bien dans son corps, être bien dans son rapport aux autres, acquérir l'estime de soi et la confiance en ses possibilités sont d'authentiques facteurs de réussite. La pratique de l'activité sportive permet en outre de relever le défi de nos enjeux sanitaires, économiques et sociaux : l'éducation à la santé associée à la pratique régulière de l'activité physique et sportive participent efficacement à la lutte contre la surcharge pondérale et l'obésité.

« Un esprit sain dans un corps sain » au-delà d'une simple formule, doit être un objectif à atteindre.

Copie(s) :

MEJ 1

